

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, L'INNOVATION EN TERRES PICARDES

Vincent PIBOULEU | Directeur, Régie régionale du service public de l'efficacité énergétique



Initié fin 2013 par la Région Picardie, au Nord de la France, **le Service Public régional de l'Efficacité Énergétique est le premier opérateur public français dédié à la rénovation énergétique des logements individuels et collectifs.** Le SPEE vise un cercle vertueux et pérenne pour le développement du territoire régional : baisse des consommations énergétiques dans le parc résidentiel, lutte contre la précarisation énergétique et relance de l'économie locale dans la filière du bâtiment. Il propose un dispositif, Picardie Pass Rénovation qui s'adresse à tous les propriétaires, occupants ou bailleurs, de logements individuels, sans conditions de ressources, quels que soient l'âge et le type d'habitation. Il concerne aussi les copropriétaires privés et les communes pour la rénovation énergétique de leurs logements locatifs communaux.

Picardie Pass Rénovation a bénéficié d'une dotation de la Région Picardie de 8 millions d'euros couvrant les premières opérations de rénovation, des subventions de la part du programme ELENA, de l'ADEME et des fonds FEDER. Enfin, Picardie Pass Rénovation a obtenu un prêt de la Caisse des dépôts et de consignations, et de la Banque Européenne d'Investissements d'un montant de 47 millions d'euros.

Dans le contexte actuel, la massification souhaitée des rénovations énergétiques des logements peut difficilement s'envisager dans un cadre d'intervention publique limités aux seules aides et subventions. **En adoptant le modèle économique du tiers-financement, le SPEE fait un choix fort. Non seulement, il fait le pari de l'innovation, en misant sur un dispositif de financement alternatif, mais encore, il rompt avec l'intervention publique classique (basée sur la logique des subventions), pour un impact plus neutre sur les finances publiques.**

A terme, la solution de prêt de service de tiers-financement mise en place par le SPEE s'autofinancera par les économies d'énergie réalisées sur une longue période. Il s'agit d'une véritable révolution culturelle pour une action publique efficiente, ancrée dans un modèle économique vertueux.

Pour garantir la performance énergétique des travaux engagés, Picardie Pass Rénovation s'appuie sur des professionnels du bâtiment qualifiés, présentant la qualification RGE. Depuis le 01/09/2014,

les aides publiques distribuées aux ménages souhaitant faire des travaux de rénovation énergétique, sont conditionnées au recours à des professionnels qualifiés RGE.

Le SPEE mène un important travail de mobilisation et de montée en compétence des professionnels du BTP, en partenariat avec les réseaux professionnels locaux (CAPEB, FFB, Chambre des métiers,...). L'enjeu : guider l'offre locale de travaux pour la mettre au standard de qualité permettant de garantir l'amélioration thermique recherchée. Concrètement, le SPEE vise à dynamiser et organiser les professionnels de la réhabilitation thermique par la stimulation de groupements d'entreprises et le lancement d'appels d'offres ; et à structurer-améliorer l'offre de formation.

Un accompagnement technique est dispensé avant, pendant et après les travaux : diagnostic énergétique approfondi du logement, programme de travaux personnalisés, recrutement des entreprises, accompagnement au suivi du chantier jusqu'à sa livraison et après. Le service se prolonge en effet au-delà des travaux pour suivre les consommations.

Les premiers résultats sont plutôt encourageants (à fin juillet 2016) : 1225 contrats signés pour un montant global de 23 millions d'euros de travaux (dont 8 copropriétés représentant 980 logements), 56% d'économies d'énergie en moyenne, 3700 contacts traités, 1900 diagnostics thermiques réalisés, 458 chantiers terminés ou en cours, 650 entreprises locales engagées aux côtés du SPEE.